



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE THUN-SAINT-AMAND

Séance du 14 Octobre 2022

DEL N° 48/2022

Date de convocation

07 Octobre 2022

Date d'affichage

07 Octobre 2022

Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	13
Pouvoirs :	2
Votants :	10
Pour :	10
Contre :	0
Abstentions :	0

L'an deux mil vingt-deux le vendredi quatorze octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

Présents :

BROQUET Jean-Noël	GARCIA Christiane	BOURDON Philippe
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE Michel
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA Emmanuel
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSÉ Charles

Absents excusés :

CHABANE Michel (pouvoir donné à TAQUET Sabine), CORREA Emmanuel (pouvoir donné à BLOIS Olivier)

Absent non excusé :

Néant

Secrétaire de séance :

BOURDON Philippe

Objet : ACCEPTATION DE DEUX DONS DE L'ASSOCIATION ETHUNCELLES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2242-1 à L.2242-4,
Vu les courriers de l'association Ethuncelles en date du 30 septembre 2022 relatif à une remise d'un don à la commune de Thun-Saint-Amand pour la participation à l'acquisition de matériels pour les accueils de loisirs et le voyage au Puy du Fou organisé par la commune,

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'acceptation d'un don lié à des conditions particulières,

Et sur proposition de Monsieur le Maire,

Monsieur le Maire,

Informe :

Que suite à deux courriers en date du 30 septembre 2022 de l'association Ethuncelles, présidée par Madame Sabine TAQUET :

- Une lettre concernant un don de 2000,00 € pour la commune de Thun-Saint-Amand relatif à la participation et l'acquisition de matériels pour les enfants scolarisés à Thun-Saint-Amand et les accueils de loisirs organisés par la municipalité ;
- Une lettre concernant un don de 900,00 € pour une aide au financement du transport en bus pour le voyage organisé au Puy du Fou dans le cadre du centre aéré de juillet 2022.

Il revient au conseil de se prononcer.

Demande :

Au conseil de bien vouloir se prononcer sur l'approbation et la destination des dons de l'association Ethuncelles.

Madame Sabine TAQUET, Présidente de l'association Ethuncelles, Messieurs Olivier BLOIS, et Charles COURTECUISSSE membres de l'association ne participent ni aux votes ni aux débats.

Le Conseil municipal, après lecture des courriers et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'accepter les dons de l'association Ethuncelles d'un montant de 2900,00€,
- **Dit** que ces sommes seront affectées :
 - Pour 2000,00 € à l'acquisition de matériels pour les enfants scolarisés à Thun-Saint-Amand et aux accueils de Loisirs,
 - Pour 900,00 € à la participation aux frais de transport du bus pour le voyage organisé au Puy du Fou dans le cadre de l'accueil de loisirs du mois de juillet 2022.
- **Dit** que cette recette sera imputée sur le compte 7713 Libéralités reçues,
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous documents et à prendre tous actes relatifs à ce dossier,
- **Charge** Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Monsieur Michel CHPILEVSKY, Sous-Préfet de Valenciennes en charge de l'exercice du contrôle de légalité, ainsi qu'à Madame Sabine TAQUET, Présidente de l'association Ethuncelles.

Fait les jours mois et an susdits

Le Maire,



J.N. Broquet
J.N. BROQUET



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Thun-Saint-Amant

Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	48_2022
Date de la décision :	2022-10-14 00:00:00+02
Objet :	ACCEPTATION DE DEUX DONNS DE L'ASSOCIATION ETHUNCELLES.
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.10 - Divers
Identifiant unique :	059-215905944-20221014-48_2022-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
059-215905944-20221014-48_2022-DE-1-1_0.xml	text/xml	871
Nom original :		
DEL 48 2022 ACCEPTATION DE DEUX DONNS DE L_ASSOCIATION ETHUNCELLES.pdf	application/pdf	120234
Nom métier :		
99_DE-059-215905944-20221014-48_2022-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	120234

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	20 octobre 2022 à 09h29min37s	Dépôt initial
En attente de transmission	20 octobre 2022 à 09h29min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	20 octobre 2022 à 09h29min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	20 octobre 2022 à 09h34min46s	Reçu par le MI le 2022-10-20

